

Des gros chantiers condomois, le plus important est sans conteste celui de la Cathédrale

Les travaux prévus vont durer pendant plusieurs années, au delà du mandat de l'équipe municipale en cours



Des gros chantiers condomois, le plus important est sans conteste celui de la Cathédrale

Une vingtaine de questions à l'ordre du jour du récent conseil municipal, mardi 9 novembre : comme par le passé, avant le Covid, il s'est tenu en séance publique, à l'hôtel de ville de Condom.

Après la nomination, sans souci puisqu'il était le seul intéressé, de Maxime Castelnau au poste de conseiller tempête et à celui de chargé des questions de défense, Jean-François Rousse est entré dans le vif du sujet avec les questions relatives aux divers chantiers en cours et à venir.

Celui des Allées qui, s'il provoque des perturbations avec la fermeture de certaines rues, avance comme il était prévu. Pour rassurer les riverains, il informe qu'une réunion publique aura lieu, le 2 décembre, salle Pierre de Montesquiou, l'occasion pour tous de découvrir la suite des événements jusqu'à fin 2022.

La Gendarmerie pour laquelle le maire regrette toujours l'option choisie, celle de réhabiliter au lieu de construire du neuf, a donc nécessité la signature de nouveaux avenants. Actuellement, le surcoût estimé pour l'ensemble des travaux s'élève à 300.000 €.



Françoise Martinez, Jean-François Rousse, Thibault Dumartin et Gilles Mourot en séance ce mardi 9 novembre - Photo Marc Le Saux

Gilles Mourot, deuxième adjoint en charge des travaux, de l'urbanisme et de la voirie, prend ensuite la parole pour évoquer l'avant-projet sommaire de restauration générale établi par l'architecte du patrimoine.

Un programme qui se divisera en quatre phases. La première, en raison des dommages constatés sur la partie est du bâtiment, prioritaire, avec notamment la réparation de la charpente, va démarrer de suite de 2022 à 2023. Ensuite, la phase 2 permettra de travailler sur la partie haute du clocher. Troisième épisode, la façade sud, celle que les touristes découvrent en premier, donnant sur la Place Saint-Pierre. Pour finir, en phase 4, avec les parties arrières les moins apparentes.

Gilles Mourot termine en rapportant une bonne nouvelle, la conclusion de l'architecte du patrimoine : l'ouvrage au niveau structure est plutôt bien conservé. Surtout les dalles terrasses, pourtant faites de ciment rapporté, pouvaient être un motif de crainte, mais elles se sont très bien comportées et ont résisté à l'usure du temps.

Les questions diverses

Jean-François Rousse aborde sans surprise le sinistre survenu à l'école Jules Ferry. L'effondrement d'une partie du plafond - 10 m² environ - du premier étage nécessite sa dépose et, dans l'immédiat, ce sont trois classes qui ont dû être relogées.



Le palier du premier étage, ainsi que de la classe de gauche est constitué d'un plafond en lattes, du plâtre incorporé sur une couche d'un centimètre et demi qui en fait un amalgame très solide. Difficilement prévisible, s'il peut fissurer - **ce qui était bien le cas, on le constate sur le cliché ci-dessous datant de 2019** - il tombe rarement, pour cela il faudrait un choc ou un dégât des eaux. Toutefois, la partie tombée ce mardi 12 novembre avait été doublée pour une raison inconnue et était d'une épaisseur anormale de trois centimètres, ce qui l'a sans doute fragilisée.



Il a donc fallu reloger les classes très rapidement, et ce dans le même périmètre. La période des vacances scolaires a permis aux services techniques de répondre dans l'urgence. À la question de Gisèle Biémouret, pourquoi ne pas avoir installé des Algeco ? La réponse est précise, les délais auraient trop courts et, de plus, il n'est pas certain que les parents auraient aimé voir leurs enfants installés ainsi.

La salle des associations, celle la moins adaptée car sans fenêtre, a été aménagée, son éclairage revu. De plus, très spacieuse, elle dispose d'une cour et d'un jardin à l'arrière, équipée de sanitaires. L'équipe municipale qui s'y est déplacée pour la rentrée scolaire, a constaté que les conditions d'enseignement étaient respectées et l'institutrice et les enfants globalement satisfaits.

Au mieux, tous ces élèves transplantés dans du provisoire devront donc patienter jusqu'en février 2022, lors de la rentrée après les vacances scolaires, pour réintégrer leurs classes d'origine.